



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9038^e séance

Vendredi 20 mai 2022, à 10 h 15

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique)

Membres :

Albanie	M. Hoxha
Brésil	M. Costa Filho
Chine	M. Xing Jisheng
Émirats arabes unis	M ^{me} Nusseibeh
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M. de Rivière
Gabon	M ^{me} Oye
Ghana	M. Agyeman
Inde	M. Raghoram
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M ^{me} Toroitich
Mexique	M. Gómez Robledo Verduzco
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République islamique d'Iran, de la République arabe syrienne et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence ; et M^{me} Farida Almouslem, gynécologue à la Syrian American Medical Society.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Il y a 10 jours, nous avons participé à la sixième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région. Cet événement, organisé par l'Union européenne, a offert à la communauté internationale une occasion de démontrer son engagement soutenu en faveur du peuple syrien, et c'est ce qu'elle a fait. Des contributions s'élevant à près de 6,7 milliards de dollars ont été annoncées pour l'année 2022 et au-delà. Mon premier message est une expression de sincère reconnaissance à tous les donateurs pour leurs contributions à ces fonds nécessaires de toute urgence, comme j'espère l'expliquer dans ma déclaration.

La Conférence de Bruxelles a également été une occasion de rappeler au monde l'ampleur des besoins humanitaires en Syrie et dans les pays voisins. Comme je l'explique au Conseil de sécurité chaque mois, ces besoins sont énormes et augmentent chaque année. Vous ne les connaissez que trop, Madame la Présidente.

En dépit des sommes considérables promises, ces engagements représentent moins de 50 % du montant total nécessaire pour 2022. Nous avons besoin de 10,5 milliards de dollars pour financer le plan de réponse humanitaire et le Plan régional pour les réfugiés et la résilience pour les pays de la région. C'est le montant le plus élevé jamais demandé dans le contexte

de la crise syrienne, parce que le nombre de personnes dans le besoin n'a jamais été aussi élevé. Que signifie le sous-financement ? Cela signifie que nous devons hiérarchiser nos interventions et faire de nouveau des choix difficiles cette année, comme nous l'avons si souvent dit par le passé.

Le Programme alimentaire mondial a prévenu que son programme pourrait faire l'objet de nouvelles réductions d'ici à juillet, en raison de l'augmentation des prix mondiaux des denrées alimentaires et de la stagnation des niveaux de financement. Ceci aurait des conséquences dévastatrices sur les personnes qui dépendent de son aide. En effet, 1,9 million de personnes supplémentaires pourraient souffrir de la faim suite à la hausse des prix des denrées alimentaires et des conséquences du conflit en Ukraine, dont je sais qu'on a déjà beaucoup parlé cette semaine à New York.

J'ai par ailleurs constaté avec satisfaction le niveau de consensus dégagé à la Conférence de Bruxelles concernant la nécessité de privilégier les programmes de relèvement rapide, dans le cadre desquels des investissements immédiats sont impératifs pour contribuer à assurer la fourniture de services d'éducation, d'eau et d'assainissement, de santé, d'électricité et de protection sociale. Seul un engagement soutenu en faveur de la fourniture de services de base peut nous permettre d'honorer notre engagement commun à ne laisser aucun Syrien de côté. Il est crucial que les contributions généreuses annoncées à Bruxelles soient versées rapidement.

Les hostilités, notamment les frappes aériennes et les bombardements dans le nord-ouest de la Syrie, continuent de toucher les civils, y compris les femmes et les enfants. Il faut s'efforcer de les épargner en toutes circonstances.

L'insécurité persiste dans le camp de Hol. À ce jour en 2022, 13 meurtres et quatre tentatives de meurtre ont été signalés dans le camp. Les locaux d'une organisation non gouvernementale internationale ont été pris pour cible dans le cadre d'un incident survenu le 10 mai. En conséquence, toutes les activités relevant de la phase 5 de nos dispositions en matière de sécurité seront suspendues jusqu'à ce que la sûreté et la sécurité des travailleurs humanitaires puissent être réévaluées et garanties.

Comme moi-même et beaucoup d'autres l'avons déjà dit, la situation dans le camp de Hol est une honte pour les 56 000 civils qui y résident, dont une grande

majorité de femmes et d'enfants, ce qui la rend encore plus grave. En fait, près de 10 000 enfants et leurs mères dans le nord-est sont détenus dans des prisons ou des camps semblables à des prisons.

Alors, bien sûr, nous devons agir. Des enfants ne devraient pas être détenus sur la seule base de leur association présumée avec des groupes armés. Ils devraient être libérés pour recevoir des soins adaptés. Ils ont besoin de protection et de services de base. Ils ont besoin d'une vie de famille, et ils ont besoin d'un avenir. Par conséquent, nous appelons une fois encore tous les États Membres concernés à agir d'urgence pour assumer leur responsabilité de rapatrier leurs citoyens par toutes les voies disponibles.

Les personnes qui vivent dans le camp de Hol et les partenaires humanitaires qui s'occupent d'eux ont désespérément besoin d'une approche de la sûreté et de la sécurité permettant de préserver le caractère civil des camps et qui leur donne un horizon et un avenir au-delà du camp.

L'été approche à toute allure, et avec lui sa chaleur brûlante, dans pratiquement toute la Syrie. Cela va entraîner un accroissement de la demande d'eau. Déjà, les niveaux d'eau de l'Euphrate sont en train de baisser dangereusement. En Syrie, près de 5,5 millions de personnes sont tributaires de l'Euphrate et de ses affluents pour l'eau potable.

L'Autorité du barrage de Tehrane a averti qu'en raison des faibles niveaux d'eau, le barrage ne serait opérationnel que six heures par jour, compromettant la fourniture d'eau et l'alimentation en électricité. L'approvisionnement en électricité n'est pas un luxe ; il est capital pour des services essentiels, comme je l'ai vu très clairement quand j'étais à Alep l'an dernier. Sans électricité, les pompes d'irrigation ne peuvent pas fonctionner, les hôpitaux et autres services cruciaux n'ont pas de courant, et les résidents doivent acheter de l'eau potable, ce qui érode encore leur pouvoir d'achat. L'électricité a donc une incidence sur de nombreux aspects des besoins urgents.

La station d'eau d'Alouk ne fonctionne toujours que par intermittences, et le pompage a été interrompu plusieurs fois le mois dernier à cause de coupures d'électricité, limitant une fois encore les débits d'eau. La ville de Hassaké est toujours approvisionnée par des camions remplis d'eau. Ce n'est pas une solution durable. C'est la dernière que l'on puisse envisager, étant donné

les dépenses qui y sont associées et l'absence inévitable de fiabilité, mais c'est mieux que rien.

L'ONU et nos partenaires aident actuellement plus de 12 000 étudiants à traverser d'une zone de contrôle à une autre pour passer des examens à la fin du mois ; je me souviens que c'était la même chose l'an dernier. Ces enfants sont tellement actifs pour chercher des solutions afin de pouvoir aller au bout de leur cursus ; ils sont notre seul espoir pour l'avenir de la Syrie car, lorsque nous voyons qu'une génération d'enfants n'a pas accès à l'éducation, ce qui est en un sens l'un des pires aspects des conflits, il est de la responsabilité de toutes les parties de respecter ce droit, d'apporter tout l'appui possible pour permettre aux enfants de se rendre en sécurité là où ils peuvent passer ces examens.

Nous poursuivons nos efforts visant à élargir l'accès humanitaire à travers les lignes de front. Dans le nord-est, l'ONU prévoit, dans les jours ou la semaine à venir, d'effectuer une mission à travers les lignes de front à destination de Ras el-Aïn afin d'y apporter des fournitures médicales, notamment des médicaments contre la leishmaniose.

Le 16 mai, le quatrième convoi à franchir les lignes de front a apporté une aide alimentaire à plus de 40 000 personnes dans le nord-ouest de la Syrie. L'ONU travaille actuellement sur les modalités d'un cinquième convoi interinstitutions devant passer par les lignes de front, conformément au plan opérationnel que nous avons présenté au Conseil et examiné auparavant pour les convois qui doivent passer à travers les lignes de front en direction du nord-ouest de la Syrie. Le plan est axé sur la mise en œuvre des opérations concernant ces convois interinstitutions appelés à franchir le front pour atteindre des communautés d'Edleb et d'Alep, et il a été prorogé jusqu'en décembre.

Comme nous le savons tous, l'autorisation donnée par le Conseil de sécurité à l'ONU et à ses partenaires pour acheminer une aide transfrontière dans le nord-ouest expire dans à peine plus de six semaines. Alors que nous faisons tout notre possible pour élargir l'accès à travers les lignes de front, en n'omettant aucune piste, je tiens à répéter, comme je l'ai fait à toutes les occasions dans le passé, que les opérations d'acheminement de l'aide à travers les lignes de front ne peuvent pas, dans les conditions actuelles, remplacer les opérations transfrontières massives des Nations Unies en termes de taille ou de portée.

Si l'autorisation n'était pas renouvelée, cela perturberait les activités de fourniture d'une aide vitale aux personnes vivant dans le nord-ouest, y compris plus de 1 million d'enfants.

Je suis ravi de dire qu'au moment où nous parlons, mon adjointe, Joyce Msuya, que les membres ont déjà vue régulièrement au Conseil, achève une visite en Syrie et en Jordanie pour appuyer la réponse des partenaires humanitaires à la crise en cours et identifier des stratégies pour surmonter les difficultés qui se poseront dans les mois à venir. Je verrai Joyce et d'autres collègues dimanche et j'en apprendrai beaucoup plus sur les problèmes et les priorités dont nous devons nous occuper. Nous serons tous mieux informés quand nous nous réunirons de nouveau, et j'attends donc avec intérêt notre prochaine séance.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffith de son exposé.

Je donne la parole à M^{me} Almouslem.

M^{me} Almouslem (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de l'occasion qui m'est donnée de m'adresser au Conseil aujourd'hui. Je me réjouis également de faire un exposé aux côtés du Secrétaire général adjoint Griffiths.

Je m'appelle Farida Almouslem. Je suis une gynécologue obstétricienne d'Alep, en Syrie. J'ai passé près de 10 ans à travailler dans des hôpitaux dans toute la Syrie, avec l'appui de la Syrian American Medical Society et d'autres organisations humanitaires. J'ai consacré ma vie à aider des Syriennes pendant leur grossesse et j'ai mis au monde des milliers de nouveau-nés.

De 2011 à 2016, j'ai travaillé comme gynécologue obstétricienne à Alep, y compris dans la partie orientale de la ville, qui était en état de siège et subissait des bombardements aériens impitoyables. J'ai été témoin de centaines d'atrocités, qui sont profondément ancrées dans ma mémoire. Je n'oublierai jamais les larmes d'une quadragénaire qui me suppliait de l'aider à tomber enceinte à nouveau après avoir perdu ses quatre enfants à cause d'un baril d'explosifs. Je n'oublierai jamais ces moments.

Mon hôpital, appelé M2, était régulièrement la cible de frappes aériennes ciblées, notamment au moyen d'armes à sous-munitions, de barils d'explosifs et de bombes anti-bunkers. Le 10 décembre 2016, je travaillais dans un hôpital souterrain aux côtés de

mon mari, également médecin, et d'autres membres du personnel médical. Nous avons déplacé les salles d'opération au sous-sol à cause des bombardements intensifs. Les bombes anti-bunkers n'ayant pas réussi à atteindre le sous-sol, une munition contenant du gaz chloré a été larguée directement sur l'hôpital. Comme le gaz est plus lourd que l'air, il est arrivé au sous-sol. Les salles d'opération sont rapidement devenues des chambres à gaz, mais nous n'avions qu'un masque à gaz pour l'ensemble des patients et des médecins. Ma fille de 8 ans était avec moi. Elle avait du mal à respirer et avait commencé à pleurer. Même si j'avais moi-même des difficultés à respirer, je lui ai donné le masque à oxygène. Les personnes ici présentes qui sont des parents peuvent-ils imaginer que cela arrive à leur enfant, et le regarder suffoquer devant eux ?

Le deuxième jour, le 11 décembre, une autre munition contenant du gaz chloré a été lâchée devant l'hôpital. À ce moment-là, il y avait une femme en plein travail, et la première bouffée d'air de son bébé a été saturée de chlore. Pouvez-vous l'imaginer ?

Après cela, nous avons évacué l'hôpital et, dans les jours qui ont suivi, nous avons été déplacés de force d'Alep à Edleb dans des bus verts. Ma famille et moi avons tout perdu : notre foyer, nous souvenirs et, surtout, notre dignité, quand nous avons évacué. En tant que rescapée, je pose la question : qu'en est-il de la responsabilité ?

À la suite de ce déplacement, j'ai continué à travailler dans des hôpitaux dans tout le nord de la Syrie. J'ai également dirigé des écoles qui formaient de nouvelles sage-femmes et infirmières. Si je pouvais résumer mon vécu tout au long de ces 10 ans en Syrie, je dirais ceci : d'énormes souffrances humaines. Je pense à la femme enceinte qui a été blessée au ventre par un éclat d'obus, et je me rappelle qu'alors que je m'apprêtais à pratiquer une césarienne d'urgence, j'ai découvert que le bébé avait été coupé en deux. Je pense aux nombreuses femmes qui ont perdu la vie et aux nombreux nouveau-nés qui sont morts dans mes bras, parce que je n'avais pas de médicaments à leur administrer. Je pense aux nombreuses femmes et aux nombreux enfants syriens qui continuent de vivre dans une pauvreté absolue. Je pense à mes amis et à ma famille qui vivent encore en Syrie et qui souffrent, des personnes instruites qui gagnent un salaire équivalent à 30 dollars par mois ; je pense à la maison de mes parents dans laquelle il n'y a de l'électricité qu'une ou deux heures par jour. Partout

dans le pays, des Syriens souffrent et chacun d'entre nous a l'obligation de les aider.

Je voudrais m'attarder sur trois points essentiels aujourd'hui. Le premier porte sur l'augmentation des besoins humanitaires. Comme l'a expliqué le Coordonnateur des secours d'urgence, les besoins humanitaires continuent de croître alors que les fonds diminuent. Des fonds supplémentaires doivent être fournis pour éviter la fermeture d'autres hôpitaux et apporter une aide essentielle en matière de nutrition. Rien qu'au sein de la Syrian American Medical Society, neuf hôpitaux fermeront à la fin du mois de septembre, à moins d'obtenir de nouveaux financements. Ces hôpitaux accueillent en moyenne 260 000 personnes par an. Le Forum des organisations non gouvernementales opérant dans le nord-ouest de la Syrie estime qu'au moins 3 millions de bénéficiaires n'auront plus accès à ces services si nous ne trouvons pas de fonds supplémentaires. Le manque de financement a déjà entraîné des difficultés dans l'achat de médicaments contre le diabète, les maladies cardiaques et les maladies respiratoires chroniques. L'aide accordée aux unités de soins prénataux et de soins de santé maternelle, y compris aux unités de soins intensifs néonataux, est de plus en plus insuffisante. Conjuguée au taux élevé de malnutrition, cette situation se traduit par plus de complications durant les grossesses et une augmentation du taux de mortalité infantile.

Si des fonds sont nécessaires de toute urgence pour soutenir la réponse humanitaire, ils le sont aussi pour augmenter la capacité du système de soins de santé dans toutes les régions de la Syrie. Des efforts s'imposent pour en augmenter les capacités et pour former de nouveaux professionnels de la santé, en particulier des infirmières et des infirmiers et des sages-femmes. Mon expérience en tant que directrice d'écoles de soins infirmiers et de sages-femmes en Syrie a révélé le potentiel immense de ces jeunes femmes qui obtiennent leur diplôme et se mettent au service de leurs communautés.

Le deuxième point a trait au mécanisme transfrontière. Le fait est que les besoins humanitaires énormes de la Syrie nécessitent un accès humanitaire pour tous les dispositifs, notamment le mécanisme transfrontière. Les chiffres sont clairs : 4,1 millions de personnes vivant dans le nord-ouest de la Syrie ont besoin d'une aide humanitaire, soit une augmentation de 700 000 personnes par rapport à l'année dernière. À ce jour, l'incidence des livraisons à travers les lignes de front dans le nord-ouest de la Syrie est insignifiante par

rapport aux besoins, et ces livraisons se caractérisent par une mauvaise coordination avec les organisations non gouvernementales partenaires et l'absence d'une évaluation correcte des besoins. Il faut améliorer l'accès à travers les lignes de front grâce à une meilleure planification et coordination, et garantir la livraison des articles indispensables. Dans le même temps, les activités à travers les lignes de front ne peuvent pas remplacer l'énorme opération transfrontière en cours. Ces dispositifs doivent, au contraire, être considérés comme des outils complémentaires à utiliser pour répondre aux besoins humanitaires en Syrie. Si l'on examine uniquement la résolution sous l'angle des besoins humanitaires, il est clair qu'un renouvellement de 12 mois au minimum est la décision appropriée à prendre.

La corruption reste également un défi dans toutes les régions de la Syrie. Le Conseil peut y remédier en exigeant qu'on respecte les mêmes normes strictes pour l'établissement des rapports et la supervision des projets humanitaires dans toutes les régions de la Syrie. Si des cas de corruption ou de détournement de l'aide sont découverts, les auteurs doivent en répondre. Pour les États Membres préoccupés par la présence de groupes armés dans le nord-ouest de la Syrie, le mécanisme transfrontière est l'outil le plus efficace pour repousser les tentatives de ces groupes d'étendre leur contrôle sur la population civile ou de détourner l'aide.

Le dernier point porte sur la situation de la santé mentale en Syrie. Après plus d'une décennie marquée par un conflit brutal, l'ensemble de la population souffre de traumatismes psychologiques. Pour certains, ce traumatisme peut être trop lourd à porter. L'une de mes amies les plus proches a mis fin à ses jours. Âgée de 24 ans seulement, elle était une sage-femme bien formée qui avait perdu espoir et n'avait pas pu trouver de soutien psychiatrique approprié. J'étais anéantie de voir que quelqu'un d'aussi jeune, avec tant à offrir au monde, n'avait plus aucun espoir en l'avenir. Malheureusement, elle n'est pas la seule.

Ma fille, Huda, a subi de nombreux traumatismes durant son enfance. À l'âge de 8 ans, elle avait connu des sièges, la famine, les bombardements aériens incessants, les armes chimiques, le bombardement de son école et de ses amis, et le déplacement forcé. Même son chat et son oiseau de compagnie ont été tués dans des frappes aériennes. Aucun enfant ne devrait endurer de tels traumatismes. Huda continue de souffrir de ces traumatismes et comme des millions

d'autres enfants syriens, elle doit avoir accès à des services de santé mentale de qualité. Il faut mobiliser plus de ressources pour que ces services soient offerts dans toutes les régions de la Syrie. Nous observons déjà les conséquences négatives de leur absence : une augmentation du nombre de suicides, des cas de violence domestique et fondée sur le genre, et des taux élevés de toxicomanie. Les enfants syriens représentent l'avenir ; qu'advient-il d'eux s'ils ne reçoivent pas l'aide dont ils ont désespérément besoin ?

Au fil des ans, de nombreuses personnes m'ont demandé pourquoi je faisais ce travail. Pour moi, la réponse est simple : c'est mon devoir. Dans un conflit où les exemples du mal, les exemples d'atrocités et de haine ne se comptent plus, les médecins et les travailleurs humanitaires sont une source d'inspiration. Ce sont les véritables héros méconnus, qui risquent leur vie dans l'intérêt des autres. Le Conseil de sécurité a le devoir de les soutenir. Il se doit de veiller à ce qu'ils puissent accomplir leur travail librement et sans craindre des arrestations, la torture ou des bombardements aériens. Et si cela se produit, le Conseil doit demander des comptes en leur nom. Il se doit de renouveler la résolution sur le mécanisme transfrontière, afin qu'ils puissent continuer de disposer des médicaments et des outils dont ils ont besoin pour aider leurs patients. Il est de son devoir de financer entièrement ce travail. Il est de notre devoir à tous d'exiger un suivi et un contrôle appropriés, afin que les ressources que la Syrie reçoit soient utilisées à bon escient. Alors que les médecins et autres acteurs humanitaires continuent de travailler courageusement en Syrie, les personnes qu'ils servent et eux-mêmes ont plus que jamais besoin de l'appui du Conseil de sécurité.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Almouslem de son exposé.

J'appelle l'attention des orateurs et oratrices sur le paragraphe 22 de la note du Président publiée sous la cote S/2017/507, qui encourage tous les participants aux séances du Conseil de sécurité à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins, conformément à l'engagement du Conseil de sécurité à faire un meilleur usage des séances publiques.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je fais la présente déclaration au nom des corédacteurs pour le dossier humanitaire syrien, l'Irlande et la Norvège.

Je remercie vivement les intervenants d'avoir démontré si clairement la gravité et l'ampleur des besoins humanitaires en Syrie. En tant que corédacteurs, nous restons vivement préoccupés par le sort de près de 15 millions de Syriens qui ont besoin de protection et d'assistance humanitaires pour leur survie.

La flambée des prix des denrées alimentaires a entraîné une généralisation et une aggravation de l'insécurité alimentaire. L'aide humanitaire permet de maintenir les populations en vie. Nous devons intensifier notre action. Nous nous félicitons des importantes contributions annoncées à la cinquième Conférence de Bruxelles. Elles témoignent de l'engagement indéfectible des donateurs à appuyer le peuple syrien.

Comme nous venons de l'entendre, la Syrie est un endroit dangereux pour les enfants. Dans de nombreuses régions, les enfants et leurs familles vivent dans la crainte de la mort, de la violence et des agressions sexuelles. Les femmes et les filles sont dans une situation particulièrement vulnérable, ce qui souligne la nécessité de veiller à ce qu'elles continuent de participer à la conception et à la mise en œuvre de l'action humanitaire. Nous sommes profondément préoccupés par le fait que la violence et les déplacements forcés ont limité l'accès à l'éducation et aux soins de santé, et ont eu des effets psychosociaux désastreux sur les enfants. Les graves violations des droits des enfants et les atteintes à ces droits commises par les parties au conflit doivent cesser immédiatement.

Nous exhortons toutes les parties inscrites sur la liste figurant dans le rapport annuel du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés (S/2021/437) à élaborer et à mettre pleinement en œuvre des plans d'action visant à mettre fin aux violations commises contre les enfants en Syrie et à les prévenir.

Compte tenu des besoins humanitaires immenses et croissants de la Syrie, il est essentiel que le Conseil de sécurité reste uni dans sa détermination à les atténuer. Dans la résolution 2585 (2021), le Conseil rappelle que toutes les parties doivent respecter les dispositions applicables du droit international humanitaire, ce qui implique notamment de garantir un accès humanitaire complet, sûr et sans entrave. L'Irlande et la Norvège, en leur qualité de corédacteurs chargés de ce dossier, sont très favorables à ce que tous les modes d'acheminement de l'aide aux millions de Syriens dans le besoin soient exploités.

L'arrivée dans le nord-ouest du pays, cette semaine, d'un autre convoi humanitaire à travers les lignes de front est à saluer. Nous félicitons l'ONU et ses partenaires pour les progrès réalisés dans l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front. Toutefois, on peut et on doit faire davantage. Nous appelons toutes les parties à appuyer l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front vers toutes les régions de la Syrie, à dépolitiser l'acheminement de l'aide humanitaire et à accorder les garanties de sécurité nécessaires pour permettre le passage en toute sécurité des convois acheminés à travers les lignes de front et de leur personnel.

Avec plusieurs centaines de camions chaque mois, le mécanisme transfrontière revêt une importance vitale pour des millions de personnes dans le besoin dans le nord-ouest de la Syrie. Mois après mois, il fournit de la nourriture, des articles médicaux et des abris, le tout contrôlé et vérifié. Il est évident qu'aucune solution de rechange ne pourrait rivaliser en ampleur, en portée et en avantages avec cette opération. Sans le mécanisme transfrontière, des millions de vies seraient exposées à un risque encore plus grand. Le Conseil doit empêcher que cela se produise.

En tant que corédacteurs, nous nous félicitons également des progrès réalisés dans la mise en œuvre des projets de relèvement rapide. L'augmentation du financement et la prise en compte du relèvement rapide dans les interventions humanitaires sont des étapes importantes. Les solutions durables sont essentielles pour empêcher une nouvelle augmentation du nombre de personnes dans le besoin. Ce travail doit continuer.

Face à une situation humanitaire désastreuse, le Conseil de sécurité doit s'acquitter de son devoir commun et collectif de venir en aide au peuple syrien. Le peuple syrien compte sur le Conseil. Nous ne devons pas le décevoir.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration conjointe au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Kenya et le Ghana.

Nous remercions le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths et la docteur Farida Almouslem, de la Syrian American Medical Society, de leurs exposés. Nous saluons la participation des représentants de la Syrie, de l'Iran et de la Turquie à la présente séance.

La situation humanitaire en Syrie reste désastreuse et mérite l'attention continue de la communauté

internationale pour contribuer à atténuer les problèmes auxquels la population est confrontée. Nous saluons donc les efforts déployés par l'ONU et ses partenaires humanitaires pour répondre aux besoins croissants en matière de protection et fournir une aide aux populations dans les zones aussi bien contrôlées que non contrôlées par le Gouvernement.

Nous constatons avec inquiétude que plusieurs facteurs, dont le conflit prolongé, la détérioration de l'économie, les changements climatiques, la prévalence de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et l'incapacité à satisfaire les besoins fondamentaux, continuent d'aggraver les besoins de protection et d'aide humanitaire du peuple syrien. De nombreux Syriens vivent aujourd'hui sous une pression croissante due aux ressources limitées dont disposent tant les personnes déplacées que les communautés d'accueil. Ces conditions ont exacerbé les niveaux préexistants de pauvreté et de chômage, notamment dans les zones rurales. La crise économique, en particulier, a des répercussions sur les prix des produits de première nécessité et contribue à accroître l'insécurité alimentaire. Nous constatons avec inquiétude que les prix des denrées alimentaires ont atteint des niveaux record au cours des sept derniers mois et ont augmenté de 24 % rien qu'entre février et mars de cette année.

En raison de ces difficultés quotidiennes, des mécanismes d'adaptation néfastes, tels que le travail des enfants et les mariages précoces, sont employés pour répondre aux besoins fondamentaux. En outre, les femmes et les filles sont de plus en plus souvent victimes de violences sexuelles et fondées sur le genre, et n'ont qu'un accès limité aux soins médicaux et aux services de santé procréative.

Tout en notant la pression qui pèse actuellement sur les systèmes financiers mondiaux, nous soulignons la nécessité d'un appui financier international pour répondre aux besoins juridiques, psychosociaux et de protection des personnes touchées. Nous avons entendu la docteur Almouslem parler de la question des besoins psychologiques avec beaucoup d'éloquence. Sans un appui adéquat et durable en termes de ressources, de nombreux Syriens, en particulier les femmes, les filles et les enfants, continueront de souffrir de manière disproportionnée des conditions qui prévalent dans le pays.

Nous condamnons toutes les atteintes aux droits humains, en particulier dans le camp de Hol, où les meurtres sont en augmentation, et nous demandons que

des enquêtes approfondies soient menées afin que tous les coupables répondent de leurs actes.

Nous sommes également préoccupés par les informations faisant état de l'utilisation émergente d'armes à guidage laser prenant pour cible des zones peuplées de civils, des centres humanitaires et des hôpitaux. À cet égard, nous soulignons que les parties au conflit ont l'obligation de protéger les civils et les infrastructures civiles contre tout dommage.

Compte tenu de l'aggravation de la situation humanitaire, il est essentiel qu'un accès humanitaire soit accordé pour toutes les zones où les populations sont dans le besoin. Nous exhortons les parties, conformément aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire, à éliminer, dans la mesure du possible, les obstacles physiques et administratifs à l'acheminement d'une aide vitale à la population.

Nous appelons à continuer d'appuyer tous les mécanismes d'acheminement de l'aide, en soulignant toutefois la portée étendue des mécanismes d'acheminement transfrontières, qui constituent une véritable bouée de sauvetage pour quelque 2,5 millions de Syriens dans le nord-ouest du pays. Comme l'a indiqué à juste titre le Secrétaire général, le mécanisme d'acheminement à travers les lignes de front doit continuer de fonctionner pour compléter les livraisons transfrontières facilitées par l'ONU. En définitive, l'action humanitaire, où qu'elle soit menée, doit être guidée par les principes d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance.

Les atteintes portées à des vies innocentes par des groupes inscrits sur la Liste du Conseil de sécurité, tels que Daech et Hay'at Tahrir el-Cham, restent profondément préoccupantes. Les membres africains du Conseil de sécurité soulignent qu'il est impératif de mettre en œuvre des actions collectives déterminées pour lutter contre ces groupes terroristes d'une manière qui garantisse que justice sera rendue aux victimes.

La menace que représente la contamination par les engins explosifs en Syrie mérite également une attention urgente. Un rapport récent publié par les acteurs internationaux du déminage humanitaire opérant en Syrie indique que les engins explosifs exposent une personne sur deux au risque d'être tuée ou blessée et entravent l'acheminement d'une aide humanitaire cruciale. Outre la destruction des infrastructures, des enfants innocents sont particulièrement exposés au risque d'être blessés ou tués par des engins non explosés.

Enfin, nous appuyons les efforts menés par l'ONU dans plusieurs régions du pays, qui visent à renforcer la résilience des communautés et à stabiliser les moyens de subsistance grâce à des programmes de relèvement rapide, ce qui permet de prévenir encore plus de misère et de réduire la dépendance à l'égard de l'aide humanitaire. Le relèvement rapide fait partie des mesures nécessaires pour aider la Syrie à passer du conflit à la paix et jeter les bases d'un processus de reconstruction et du développement durable.

En conclusion, je tiens à souligner que les trois membres africains du Conseil de sécurité demeurent tous favorables à une solution globale aux crises que traverse la Syrie. À cet égard, nous soulignons la nécessité urgente d'un processus politique qui prévoit un cessez-le-feu à l'échelle nationale et d'un règlement politique négocié entre les parties, afin d'instaurer la stabilité tout en remédiant aux causes de la crise humanitaire.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général adjoint Griffiths et la docteur Almouslem de leurs exposés et du travail vital qu'ils accomplissent avec leurs collègues au profit du peuple syrien.

Au cours des prochaines semaines, le Conseil se penchera sur le mandat des Nations Unies en matière de la fourniture d'une aide transfrontière à la Syrie. Lorsque nous avons autorisé l'ONU à fournir cette aide, en 2014, plus de 10 millions de personnes avaient besoin d'assistance. Aujourd'hui, environ 14,6 millions de Syriens, soit plus de 80 % de la population, ont besoin de cette aide. Face à l'aggravation de la crise alimentaire mondiale, aux effets persistants de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et à la montée de la violence, il est clair que le peuple syrien a besoin d'un plus grand soutien de la part de la communauté internationale. Le Royaume-Uni apporte son assistance au peuple syrien depuis le début du conflit, ayant versé plus de 4 milliards de dollars d'aide à ce jour. Au cours des six derniers mois, les fonds alloués par le Royaume-Uni au relèvement rapide, un élément central de la résolution 2585 (2021), ont permis de remettre en état les réseaux d'approvisionnement en eau, de dispenser des formations agricoles et de fournir des intrants pour le bétail et la culture maraîchère, ainsi que de proposer des programmes d'apprentissage et des subventions aux petites entreprises afin de créer des emplois et de combler d'importantes lacunes au sein du marché. À la Conférence de Bruxelles qui s'est tenue la semaine dernière, le Royaume-Uni s'est engagé à verser cette

année près de 200 millions de dollars. Ces fonds permettront d'intensifier les activités de relèvement rapide et de renforcement de la résilience en Syrie et d'appuyer les efforts humanitaires essentiels pour reconstruire la vie des Syriens.

Le mandat transfrontière des Nations Unies est au cœur même de cette aide humanitaire, puisqu'il permet de répondre aux besoins de plus de 4 millions de personnes dans le nord-ouest de la Syrie. L'ONU et les organisations non gouvernementales présentes sur le terrain nous ont répété à maintes reprises qu'il n'y avait pas d'autre solution viable qui pourrait remplacer ce mécanisme. Le docteur Almouslem nous l'a elle aussi expliqué très clairement et avec force aujourd'hui. La fermeture du point de passage de Bab el-Haoua réduirait l'accès des femmes et des filles à des services vitaux de santé sexuelle et reproductive, perturberait gravement les efforts de relèvement rapide et entraverait de manière dévastatrice les efforts en cours pour vacciner la population syrienne contre la COVID-19. De surcroît, en l'absence de ce mécanisme de contrôle de référence des Nations Unies, l'aide pourrait plus facilement tomber entre les mains des terroristes si le point de passage venait à être fermé. Le Conseil doit épauler le peuple syrien, qui tente de bâtir un avenir meilleur. Nous exhortons par conséquent tous les membres du Conseil à appuyer le renouvellement et l'élargissement du mandat transfrontière des Nations Unies en juillet.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Griffiths et M^{me} Almouslem pour leurs présentations. Je tiens également à saluer le travail remarquable de l'ONU et des organisations non gouvernementales sur le terrain.

La population syrienne continue à payer le prix de cette guerre. Les hostilités se poursuivent quotidiennement. Les frappes aériennes se sont intensifiées fin avril dans le nord-ouest. La protection des civils demeure la priorité absolue. Après 11 ans de conflit, les besoins humanitaires n'ont jamais été aussi élevés. La guerre d'agression russe contre l'Ukraine contribue à aggraver l'insécurité alimentaire à travers le monde. La Syrie en subit les conséquences de plein fouet. Près de 10 millions d'enfants syriens ont besoin d'aide humanitaire, un sinistre record, alors que de nombreux enfants n'ont connu que la guerre.

La sixième Conférence de Bruxelles a montré que la communauté internationale était de nouveau au rendez-vous. L'Union européenne et ses États membres ont fourni plus de 27 milliards d'euros d'aide humanitaire depuis 2011. Les annonces de l'Union européenne et de

ses États membres lors de la Conférence représentent les trois quarts des promesses totales, dont 373 millions d'euros d'aide annoncés par la France.

Soyons clairs : le renouvellement du mécanisme d'aide humanitaire transfrontalière n'a jamais été aussi crucial. Le Secrétaire général l'a dit sans ambiguïté : il s'agit d'un impératif moral et humanitaire. Dans le nord-ouest, le nombre de personnes ayant besoin d'aide atteint désormais 4,1 millions, soit une augmentation de plus de 20 % depuis l'an dernier. Chaque mois, le mécanisme transfrontalier achemine près de 800 camions d'aide à destination d'environ 2,4 millions de personnes. Les progrès en matière d'accès à travers les lignes de front doivent se poursuivre. Mais comme l'a rappelé le Secrétaire général, même si des convois étaient déployés régulièrement à travers les lignes de front, ils ne pourraient se substituer aux opérations transfrontalières. Dans le nord-est, ce sont 2,1 millions de personnes qui ont besoin d'aide humanitaire, soit 16 % de plus que l'an dernier. Les convois à travers les lignes de front, soumis au bon vouloir et à l'arbitraire du régime syrien, n'ont jamais permis de compenser la fermeture du point de passage de Yaaroubiyé.

La France réitère son appel à ce qu'un accès humanitaire sûr et sans entrave soit garanti dans l'ensemble de la Syrie. Seule une solution politique crédible, durable et inclusive, en application de la résolution 2254 (2015), permettra de mettre un terme à cette guerre et d'ouvrir enfin la voie à un retour sûr, digne et volontaire des réfugiés. Sans règlement politique crédible, la France et ses partenaires resteront constants dans leur position sur la reconstruction, la normalisation et les sanctions.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions Martin Griffiths de nous avoir fait part de ses réflexions.

Il n'est pas exagéré de dire que, dans le cadre de la question à l'examen aujourd'hui, nous sommes tous principalement préoccupés par le sort du mécanisme transfrontière d'acheminement de l'aide humanitaire en Syrie, qui arrive à expiration en juillet prochain. Nous avons entendu et entendrons sûrement d'autres avis sur l'importance que revêt ce mécanisme pour les réfugiés syriens et sur la nécessité de le proroger, voire même de l'élargir. Les membres du Conseil savent que nous avons un point de vue différent sur cette question. Nous ne pouvons pas faire abstraction du fait que le mécanisme transfrontière, pour appeler un chat un chat, viole la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie.

Néanmoins, il y a un an, nous nous sommes laissés convaincre par nos collègues de la nécessité de maintenir le mécanisme transfrontière en place jusqu'à ce que les livraisons d'aide à travers les lignes de front soient pleinement opérationnelles. C'est ainsi qu'a été adoptée la résolution 2585 (2021), qui contient également d'autres éléments, notamment l'appui aux projets de relèvement rapide. Cependant, la mise en œuvre de la résolution a piétiné dès le début, et ce pour des raisons évidentes. Aucun membre du Conseil n'a voulu prendre la responsabilité d'entrer en contact avec les terroristes d'Edleb pour qu'ils cessent de saboter les convois acheminés à travers les lignes de front. En fait, ce n'est qu'en janvier, avant la prorogation du mécanisme transfrontière pour une période de six mois, qu'ils ont repris leurs esprits et ont essayé de nous convaincre qu'il y avait des tendances positives sur le terrain qui méritaient d'être encouragées.

Nous avons essayé d'envisager tout cela du point de vue de nos collègues et avons accepté de renouveler le mécanisme pour six mois, à titre d'acompte, pour ainsi dire. Qu'avons-nous maintenant ? Fondamentalement, rien n'a changé. En ce qui concerne l'acheminement d'une aide humanitaire durable depuis Damas, en particulier vers Edleb, on peut difficilement parler de succès lorsque l'on sait que seuls quatre convois ont franchi les lignes de front en un an. Les discussions sur l'insécurité dans la zone où passent les convois humanitaires ne concernent que les livraisons qui franchissent les lignes de front, alors que rien ne semble entraver le flux ininterrompu de marchandises par le point de passage de Bab el-Haoua. Même si le nombre de convois qui franchissent les lignes de front passe à six ou à sept d'ici l'expiration du mécanisme, cela ne changera rien à la situation générale. Nous ne voyons aucun effort systémique.

Malgré la forte demande de projets de relèvement rapide, énoncés dans la résolution 2585 (2021), et qui sont nécessaires pour garantir des conditions de vie et des moyens de subsistance décents aux Syriens, à ce stade, tout ce que nous pouvons faire, c'est nous féliciter des intentions de l'ONU de consolider ces efforts. Martin Griffiths a plaidé à de nombreuses reprises en faveur d'une intensification d'efforts dans ce domaine. En effet, les effets cumulés de la restauration des infrastructures de base et, par conséquent, du renforcement de la résilience de la communauté syrienne, permettraient aux donateurs d'économiser beaucoup d'argent. Nous appuyons pleinement M. Griffiths dans cette démarche et regrettons que la logique élémentaire quant à la

nécessité d'un relèvement humanitaire en Syrie ne trouve pas d'écho auprès des donateurs, y compris des signataires de la résolution 2585 (2021).

Le principal problème, qui est incompatible avec les principes des Nations Unies, c'est que les pays donateurs continuent de subordonner l'exécution de projets de relèvement rapide et de reconstruction à des conditions politiques préalables. À notre grand regret, il est très difficile pour l'ONU de résister à ces pressions. La preuve en est une directive interne du Secrétariat, intitulée « Paramètres et principes de l'aide humanitaire des Nations Unies en Syrie », contenant des conditions politiques, et qui n'a jamais été annulée.

Pour le dire franchement, lorsque je vois mes collègues déployer des efforts pour préserver le mécanisme transfrontière à tout prix, ils me font penser aux parents d'un élève paresseux qui est sur le point d'être renvoyé de l'école. Ils font tout leur possible pour que cet élève reste à l'école pour une année scolaire supplémentaire. Comme leur expérience de la vie le leur a certainement appris, on ne tire généralement rien de bon de ces enfants gâtés. Mais en dépit des faits, ils font tout pour présenter leur progéniture comme un élève modèle. Malheureusement, le choix de l'un des intervenants pour la présente séance le montre clairement.

Comme nous le leur avons dit à de nombreuses occasions, nos discussions sur ce qui se passe dans l'enclave terroriste d'Edleb et sur l'attitude explicitement partielle de certains membres du Conseil concernant cet épisode n'ont que trop duré. Ils veulent à tout prix préserver le statu quo, qui est très inconfortable, même pour eux, sans proposer de solution et sans répondre aux exigences légitimes de Damas. Nous ne sommes pas satisfaits de cette situation. Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur le fait que les terroristes de Hay'at Tahrir el-Cham, qui sont reconnus comme tels par la communauté internationale, usurpent le pouvoir et manipulent l'aide humanitaire qui, si on le souhaite, peut être facilement fournie depuis Damas. Mais mes collègues ne font pas preuve de cette volonté, ce qui ne nous donne aucune raison de préserver le mécanisme transfrontière. Parallèlement, les combattants du Front el-Nosra déclarent ouvertement qu'ils ne laisseront pas passer les cargaisons humanitaires en provenance de Damas, au détriment du mécanisme. En ce qui concerne les trois zones d'opérations turques dans le nord de la Syrie, il n'y a toujours pas de livraisons d'aide nationales dans ces zones, malgré le fait que Damas accède en temps voulu à toutes les demandes de l'ONU.

Force est de constater que l'ONU tente toujours d'éluder la question des conséquences dévastatrices des sanctions unilatérales illégales de l'Union européenne et des États-Unis sur l'économie syrienne et sur la fourniture de l'aide humanitaire internationale à ce pays. En conséquence, les Syriens ordinaires sont pris en otage, puisqu'ils n'ont accès ni à leurs champs pétrolifères, ni aux terres agricoles qui constituaient jadis le grenier à blé de la région. Washington, qui occupe ces terres syriennes depuis un certain temps, a provoqué délibérément une famine dans un pays qui était autrefois autosuffisant sur le plan alimentaire. La licence générale n° 22 sur la Syrie, délivrée par le Département du Trésor des États-Unis le 12 mai dernier, autorise les investisseurs étrangers privés à accéder aux régions du nord-ouest et du nord-est de la Syrie. En fait, elle légalise le vol par Washington des céréales syriennes à l'est de l'Euphrate. Nous regrettons que les hauts responsables de l'ONU n'aient pas fait de commentaires, comme il convient, sur ces activités illégales des États-Unis en Syrie, y compris hier, alors que nous discutons des problèmes liés à la sécurité alimentaire mondiale (voir S/PV.9036). En attendant, si nous pouvions mettre fin à cette situation, qui est contraire au droit international, cela faciliterait grandement la vie non seulement des Syriens, mais aussi de leurs voisins, à qui la Syrie avait l'habitude de vendre ses excédents alimentaires avant l'intervention américaine.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : La Syrie est entrée dans sa douzième année de conflit. Rien ne laisse entrevoir la fin des souffrances de son peuple. Ce conflit reste l'une des crises les plus complexes au monde en ce qui concerne l'assistance humanitaire et la protection, et une crise apparemment sans fin. Les Syriens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, se retrouvent, interminablement, au centre d'un cycle funeste d'une violence terrible, d'une famine qui s'aggrave, d'une pauvreté persistante et d'isolement. Des millions de Syriens ont du mal à survivre chaque mois.

Les données sont déprimantes. Quatre-vingt-dix pour cent des Syriens vivent dans la pauvreté. Plus de 70 % de la population du pays a désespérément besoin d'une assistance. Soixante pour cent des Syriens vivent dans l'insécurité alimentaire et, ces deux derniers jours, nous avons beaucoup entendu parler du fait que plus de 800 000 enfants souffrent de malnutrition. Près de 20 % des enfants syriens ne sont pas scolarisés. Plus de 150 000 personnes ont disparu ou sont toujours détenues quelque part en Syrie ou ailleurs. Nous ne devons pas les oublier simplement parce que nous ne les voyons

pas. Plus de 36 000 enfants sont toujours détenus pour association présumée avec des groupes armés ou pour des raisons de sécurité. Des millions de Syriens dans le nord-est du pays dépendent principalement de l'aide fournie dans le cadre de l'assistance transfrontière. Comme nous l'avons entendu et comme de nombreux collègues l'ont évoqué, les opérations transfrontières prendront fin en juillet. Les besoins augmentant, il est vital que l'aide puisse atteindre toutes les personnes qui en ont besoin.

Dans le contexte de ce tableau sombre et déprimant, je tiens à appeler l'attention du Conseil sur un endroit particulièrement et manifestement oublié, à savoir le camp de Roukban, un camp de fortune abritant quelque 10 000 Syriens déplacés, dans le no man's land aride situé entre les frontières de la Jordanie, de l'Iraq et de la Syrie. Près de 80 % des résidents du camp sont des femmes et des enfants, qui vivent dans des conditions que l'on ne peut que qualifier de sordides. Le camp est situé sur un territoire contrôlé par le Gouvernement, mais il fait l'objet d'un strict blocus de la part du Gouvernement syrien. Depuis plus de trois ans, le régime d'Al-Assad empêche l'aide de l'ONU d'entrer dans le camp, ce qui contraint ses résidents à survivre avec des quantités dérisoires de produits alimentaires de contrebande. Les enfants qui vivent dans le camp, qui représentent la moitié de la population, sont exposés à des risques élevés de maladies graves et de malnutrition. Il n'y a bien entendu pas de services éducatifs, et les femmes enceintes n'ont pas accès aux soins et aux services dont elles ont besoin. Nous appelons le régime à autoriser l'accès sans entrave des biens et du personnel humanitaires au camp. Lorsque des personnes ont faim et sont dans le besoin, peu importe qui elles sont et où elles se trouvent, tout ce qui compte, c'est qu'elles ont besoin d'aide. Nous soulignons depuis longtemps l'importance capitale de la prorogation et de l'élargissement éventuel, en juillet, du mandat transfrontière défini dans la résolution 2585 (2021). Des millions de personnes en dépendent, dont, comme nous l'a dit le Secrétaire général adjoint Griffiths, un million d'enfants.

Nous exprimons une nouvelle fois notre préoccupation concernant la situation humanitaire des femmes et des enfants dans les camps et les centres de détention du nord-est du pays. Nous demandons la libération de tous les enfants privés de liberté et appuyons leur réintégration et leur retour dans leurs familles. Nous réaffirmons notre position selon laquelle un mécanisme sur les personnes portées disparues et un groupe consultatif apporteront l'appui nécessaire aux

personnes détenues et aux personnes portées disparues ou victimes de disparition forcée en Syrie. Les besoins humanitaires doivent être prioritaires, mais nous ne devons pas oublier que l'application du principe de responsabilité et l'accès des victimes à la justice restent essentiels pour permettre à la Syrie de progresser vers une paix et une réconciliation durables.

Si nous n'aidons pas les personnes dans le besoin, nous manquons à notre devoir, moralement et concrètement. Il ne nous resterait que les histoires déchirantes de victimes sans défense, comme nous l'a rappelé la docteur Almouslem ce matin. Nous ne devons pas le permettre. N'oublions pas que si nous ne venons pas en aide aux personnes dans le besoin, nous alimentons par inadvertance des conflits futurs. Nous sommes et devons rester engagés à aider les Syriens à reconstruire leurs vies et à décider de leur avenir. Notre responsabilité consiste à fournir une aide et à proposer des solutions. Les gains géopolitiques ne peuvent ni ne doivent passer avant la vie des personnes. L'aide humanitaire doit rester non politisée et basée uniquement sur les besoins de la population, et elle doit bénéficier à tous. Nous devons faire plus pour aider les Syriens à s'extraire de ce cauchemar. Nous devons nourrir et soutenir leurs espoirs, parce que sans espoir, personne n'a jamais bâti d'avenir.

M. Raghuram (Inde) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux autres orateurs pour remercier le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths de son exposé aujourd'hui. Je remercie également la docteur Farida Almouslem de son exposé très instructif.

La situation humanitaire en Syrie, comme le montre l'exposé présenté aujourd'hui, n'a connu aucune amélioration significative au cours du mois écoulé. Le nombre de personnes qui ont besoin d'aide humanitaire dépasse maintenant 14 millions, et les produits alimentaires essentiels et le carburant se font rares. Si l'attention de la communauté internationale est tournée vers la situation humanitaire en Ukraine, nous ne devons pas perdre de vue la souffrance du peuple syrien. Il est extrêmement urgent de réaliser de véritables progrès sur le plan politique en Syrie si nous voulons atténuer la souffrance du peuple syrien. Pour y parvenir, toutes les parties, en particulier les acteurs extérieurs, doivent démontrer un attachement tangible à un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens et facilité par l'ONU, conformément à la résolution 2254 (2015). Les initiatives prises par les pays de la région en vue de normaliser leurs relations avec la

Syrie pourraient également contribuer à remédier à la situation humanitaire.

Nous devons éviter de relier l'aide humanitaire et au développement à l'avancement du processus politique, car cela ne fera qu'exacerber la souffrance humaine. Il est urgent d'accroître l'aide et de veiller à ce que les organismes humanitaires reçoivent les fonds nécessaires pour exécuter pleinement leurs plans sans politiser les besoins fondamentaux de la population. La communauté internationale doit adopter une approche constructive pour promouvoir des projets qui favoriseront la création d'emplois et de perspectives économiques dont le peuple syrien a cruellement besoin, et qui contribueront ainsi à combler les carences. Étant donné la baisse de la production de denrées alimentaires de base et les problèmes causés par les pénuries d'eau, il est crucial de répondre aux préoccupations collectives du peuple syrien avec tout le sérieux voulu.

Nous estimons également qu'un cessez-le-feu global à l'échelle nationale est dans l'intérêt supérieur du peuple syrien. Si les opérations transfrontières sont prévisibles et importantes, elles ne peuvent pas se poursuivre éternellement. Nous prenons note des efforts en cours, notamment le quatrième convoi en provenance d'Alep, facilité par la Syrie, et réaffirmons que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et les organismes des Nations Unies doivent se concentrer davantage sur le renforcement des opérations menées à travers les lignes de front.

L'Inde a évoqué à maintes reprises la menace imminente que représente la résurgence des groupes terroristes en Syrie. Nous ne pouvons parler de la situation humanitaire en Syrie sans mentionner les activités croissantes de groupes terroristes tels que l'État islamique d'Iraq et du Levant, également connu sous le nom de Daech. L'attaque commise par Daech en janvier contre une prison de la ville de Hassaké a montré la gravité du problème. Les hostilités, notamment les frappes aériennes et les bombardements dans le nord-ouest de la Syrie, continuent d'avoir des conséquences néfastes pour les civils, notamment les femmes et les enfants. L'Inde n'a cessé de rappeler le rôle joué par les acteurs extérieurs dans la montée en puissance des groupes terroristes en Syrie. Le fait que la communauté internationale continue de négliger ce problème causera un tort irréparable à notre lutte collective contre le terrorisme. La situation dans les camps de personnes déplacées qui hébergent des femmes et des enfants reste également grave, et les conditions qui y règnent restent

une source de profonde préoccupation, étant donné les nombreuses activités criminelles, y compris des meurtres, qui y ont été signalées cette année.

Nous sommes préoccupés par le fait que l'aide humanitaire fournie à la Syrie en 2021 était inférieure à celle de l'année précédente. Il est urgent de l'accroître. À cet égard, nous prions l'OCHA d'harmoniser globalement les données relatives aux projets consacrés au relèvement rapide et à la résilience afin que le Conseil obtienne une vision d'ensemble d'ici la fin du mois de juin, bien avant l'expiration de l'autorisation des opérations transfrontières.

En guise de conclusion, l'Inde continue d'apporter à la Syrie une aide au développement et un appui au renforcement des ressources humaines, via des subventions et des lignes de crédit portant sur des projets de développement, la fourniture de médicaments et de denrées alimentaires, des camps d'appareillage de prothèses, un centre informatique nouvelle génération et des programmes de formation au renforcement des capacités. Depuis le début du conflit, l'Inde a toujours été solidaire du peuple syrien en détresse, et elle entend le rester.

M. Xing Jisheng (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths de son exposé, et j'ai écouté attentivement la déclaration de la représentante de la société civile.

Depuis 11 ans que dure le conflit syrien, les questions humanitaires sont au cœur des efforts des parties syriennes et de la communauté internationale. Néanmoins, les besoins humanitaires dans le pays ont augmenté au lieu de diminuer, et ils n'ont jamais été aussi élevés qu'en ce moment. Selon les données publiées par l'ONU, 14,6 millions de personnes ont actuellement besoin d'aide humanitaire en Syrie, soit 80 % de la population, et 12 millions d'entre elles sont en situation d'insécurité alimentaire. Ces chiffres profondément alarmants et troublants doivent pousser la communauté internationale à examiner la situation de plus près, à analyser les problèmes et à prendre des mesures adaptées pour y remédier. L'aide humanitaire destinée à la Syrie doit faire passer le bien-être de la population syrienne au premier plan. Toutes les parties doivent collaborer afin de préserver le caractère humanitaire de l'aide et éviter toute politisation des questions humanitaires. La Chine a pris connaissance des conclusions de la sixième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région. Nous maintenons notre position selon

laquelle l'aide humanitaire en faveur de la Syrie doit respecter pleinement la souveraineté et l'appropriation syriennes et bénéficier à l'ensemble de la population du pays, sans aucune condition politique préalable.

Des avancées ont été enregistrées dans le cadre des opérations humanitaires menées à travers les lignes de front depuis l'adoption de la résolution 2585 (2021), quatre convois ayant été affrétés. Quatre convois de l'ONU ont franchi les lignes de front en direction du nord-ouest de la Syrie, et le programme d'acheminement de l'aide à travers les lignes de front a été prolongé jusqu'à la fin de l'année, ce dont il convient de se féliciter. Dans le souci de préserver la souveraineté du Gouvernement syrien sur les questions humanitaires, et conformément à la pratique établie en ce qui concerne les opérations humanitaires internationales, les opérations transfrontières doivent progressivement être transformées en opérations menées à travers les lignes de front. Les secours acheminés à travers les lignes de front sont actuellement d'un volume inférieur aux livraisons transfrontières. La communauté internationale doit s'investir dans la levée des obstacles à la conduite des opérations à travers les lignes de front autant qu'elle l'a fait s'agissant des opérations humanitaires transfrontières. Il faut notamment veiller à ce que les parties concernées autorisent l'accès au nord-ouest de la Syrie, garantir la sûreté et la sécurité des travailleurs humanitaires et créer un environnement favorable à la distribution des fournitures.

Le relèvement de l'économie syrienne sera en fin de compte le meilleur moyen de réduire les besoins humanitaires du pays et de venir à bout de ses problèmes humanitaires, mais celle-ci est pour le moment en grande difficulté. La livre syrienne continue de perdre de la valeur et les prix des denrées alimentaires montent en flèche. Le Gouvernement syrien a lancé un certain nombre d'initiatives pour appuyer le développement de l'agriculture, renforcer les infrastructures et instaurer la coopération énergétique, ce qui a donné quelques résultats positifs. La Chine se félicite que l'ONU ait alloué 26 % des fonds destinés au plan de réponse humanitaire pour la Syrie à quelque 570 projets de relèvement rapide. Nous espérons que les donateurs financeront ces projets de manière adéquate, dans l'intérêt de l'ensemble de la population syrienne.

Les mesures coercitives unilatérales visant la Syrie limitent considérablement la capacité du Gouvernement syrien de mobiliser des ressources, de maîtriser la pandémie et d'œuvrer à la reconstruction,

et elles doivent toutes être levées sans attendre. Depuis mars, la Syrie est également en proie à une nouvelle crise pétrolière, et le pillage généralisé du pétrole se poursuit. Le peuple syrien dans son ensemble est le propriétaire légitime de ses ressources pétrolières, et le pillage et la contrebande illicites du pétrole syrien doivent cesser immédiatement.

M. Gómez Robledo Verduzco (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Mark Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, de son exposé. Le Mexique salue son travail et sa détermination. Nous remercions également M^{me} Farida Almouslem du message qu'elle nous a adressé aujourd'hui, et nous nous réjouissons de la présence des représentants de la Syrie, de l'Iran et de la Turquie.

Comme la grande majorité des Membres de l'ONU, le Mexique déplore la situation de plus en plus critique dans laquelle se trouve la population civile en Syrie, que ce soit par l'effet direct des hostilités ou du fait des multiples conséquences de 11 années de conflit, qui ont déjà entraîné des déplacements massifs de population et sont à l'origine d'une insécurité alimentaire croissante et qui s'aggrave sans cesse. C'est pourquoi le Mexique estime que nos discussions sur la question au Conseil devraient être guidées par les besoins humanitaires de la population, qui augmentent tous les mois et plongent la population dans des circonstances extrêmement difficiles. Quelle autre preuve nous faut-il de ces besoins considérables quand 90 % de la population vit sous le seuil de pauvreté ? Nous souhaitons mettre précisément l'accent sur des facteurs qui appellent une attention urgente.

Premièrement, les mines et les engins explosifs continuent d'être une menace pour la population. Pour la seule année 2021, ils ont causé la mort de 805 personnes et en ont blessé plus de 3 000. La contamination et les risques futurs posés par les mines et les munitions non explosées appellent une action urgente pour éviter de nouvelles souffrances et des conséquences dévastatrices pour la population. C'est la raison pour laquelle nous devons donner la priorité à la lutte antimines.

Deuxièmement, la situation des plus de 56 000 habitants du camp de Hol, comme M. Griffiths l'a expliqué, est vraiment déplorable et touche en particulier les femmes et les enfants. L'insécurité qui règne dans ce camp, en plus de l'absence de services de base pour ses habitants, n'en fait pas un milieu épanouissant pour les enfants. Nous ne pouvons pas perdre de vue cet

aspect de la crise, et nous réitérons donc notre appel à donner la priorité au rapatriement et à la réinsertion des ressortissants étrangers qui se trouvent encore en Syrie.

Troisièmement, s'agissant de l'accès humanitaire, nous nous félicitons du passage vers Sarmada, le 16 mai, d'un quatrième convoi d'aide humanitaire, et des plans visant à développer plus avant cette voie d'accès jusqu'en décembre, et nous sommes conscients des progrès que cela représente dans l'application de la résolution 2585 (2021). Toutefois, compte tenu des besoins humanitaires croissants de la population, comme cela a été dit ce matin, l'aide humanitaire qui entre par le nord-ouest entre les lignes de conflit n'est toujours que complémentaire de celle qui passe par le poste-frontière de Bab el-Haoua. Pour l'instant, les convois qui passent par les lignes de front ne peuvent pas remplacer les plus de 800 camions d'aide humanitaire qui entrent chaque mois par le poste-frontière de Bab el-Haoua. Rien que par le seul point de passage de Bab el-Haoua, 1,8 million de personnes reçoivent une aide alimentaire. C'est pourquoi le Mexique est convaincu de l'importance vitale de renouveler l'autorisation de ce seul point de passage transfrontière, qui est le dernier espoir de survie pour des milliers et des milliers de Syriens. De même, nous prenons note de la visite de M^{me} Joyce Msuya, Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence. Nous espérons que sa mission donnera lieu à des mesures concrètes pour élargir l'accès humanitaire. Nous attendons avec intérêt le prochain rapport de M. Griffiths.

Quatrièmement, nous jugeons positif que le plan d'aide humanitaire pour la Syrie mette l'accent sur le caractère prioritaire des projets de relèvement rapide, composante essentielle de la résolution 2585 (2021). Ces projets permettent au débat sur la situation en Syrie de se concentrer également sur des options à plus long terme, notamment pour régler les problèmes liés au logement temporaire et à d'autres aspects du développement humain. Le Mexique réaffirme qu'il est fondamental de mettre fin aux hostilités afin de concentrer les efforts sur le processus politique.

Nous espérons que les membres du Conseil négocieront de bonne foi pour qu'en juillet le Conseil reste uni, en yant uniquement à l'esprit la situation humanitaire en Syrie et démontrant ainsi par ses actes sa volonté sincère d'atténuer la souffrance humaine due à 11 ans de conflit, s'agissant en particulier d'une

génération de jeunes et d'enfants qui, comme d'autres l'ont dit aujourd'hui, n'ont connu que la guerre.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Martin Griffiths de son important exposé de ce jour. Nous nous félicitons de la récente visite de la Coordonnatrice adjointe des secours d'urgence Joyce Msuya. Nous remercions également M^{me} Farida Almouslem de son exposé, qui a mis en lumière les conditions difficiles que connaissent les femmes en Syrie.

Tout d'abord, nous saluons la convocation de la sixième Conférence de Bruxelles ce mois-ci, qui, pour nous, est une avancée positive sur laquelle nous faire fond pour appuyer l'avenir de la Syrie et de la région. La Conférence a également fait ressortir la solidarité constante de la communauté internationale à l'égard du peuple syrien. Bien que la fourniture d'une aide humanitaire de base reste un point critique, il conviendrait d'élargir la portée des débats actuels afin d'y inclure des discussions sur la manière de rétablir la sécurité, la stabilité et la prospérité en Syrie. Après 12 ans de crise, les Syriens vivent toujours dans des camps qui ne répondent pas à leurs besoins humains les plus fondamentaux. Pour aller plus loin que des solutions à court terme, la communauté internationale doit prendre des mesures concrètes pour mettre fin durablement à la crise humanitaire et faire en sorte que les Syriens vivent dans des conditions dignes.

Compte tenu du prochain renouvellement du mandat prévu dans la résolution 2585 (2021), je tiens à réitérer nos appels à envisager le renouvellement du mécanisme d'aide transfrontière pour la Syrie comme une décision cruciale devant être prise d'une manière objective et logique, en tenant compte des faits sur le terrain. Quelles que soient les divergences sur d'autres dossiers, nous devons travailler ensemble sur celui-ci pour garantir que l'aide transfrontière et l'aide passant par les lignes de front parviennent aux personnes qui en ont besoin.

Si le mécanisme transfrontière d'acheminement de l'aide n'est pas parfait, il n'en reste pas moins nécessaire à ce stade afin d'assurer la fourniture de toute l'aide à tous ceux qui en ont besoin dans le nord-ouest de la Syrie. Dans ce contexte, les Émirats arabes unis appuient l'acheminement de l'aide humanitaire par tous les moyens, y compris à travers les lignes de front. Nous nous félicitons de la prorogation du plan opérationnel des Nations Unies jusqu'en décembre, ainsi que du déploiement d'un quatrième convoi passant par les

lignes de front à destination du nord-ouest de la Syrie, transportant notamment une aide alimentaire vitale. Étant donné que le poste-frontière de Bab el-Haoua est le seul passage humanitaire pour l'acheminement transfrontière de l'aide en Syrie, sa sécurité et sa stabilité doivent être maintenues par toutes les parties. En même temps, nous devons nous employer à augmenter le nombre de livraisons d'aide par les lignes de front, et il faudrait que toutes les parties sur le terrain œuvrent ensemble pour lever tous les obstacles de sécurité qui pourraient entraver l'acheminement de l'aide.

Nous sommes profondément préoccupés par les conditions de sécurité catastrophiques et la détérioration concomitante de la situation humanitaire dans le camp de Hol, surtout au vu de l'augmentation, au cours de la semaine écoulée, des meurtres et des violences, notamment les violences commises contre des acteurs humanitaires. Nous tenons à souligner que l'amélioration des conditions humanitaires dans le camp est tributaire de l'amélioration des conditions de sécurité sur place, qui entravent la livraison d'eau potable et interrompent des activités vitales. Dans ce contexte, il est important que le camp conserve son caractère humanitaire et civil et que les ressortissants d'autres pays soient rapatriés. À cet égard, nous nous félicitons que 500 familles du camp de Hol, des femmes et des enfants pour la plupart, aient été rapatriées récemment en Iraq. Nous encourageons les autres pays qui ont des citoyens dans le camp à prendre des mesures similaires. Les Syriennes doivent également être soutenues et protégées, et leur résilience renforcée, en particulier dans les camps, où les femmes et les filles sont exposées à la violence sexuelle et fondée sur le genre.

Enfin, nous exhortons la communauté internationale à redoubler d'efforts pour soutenir la remise sur pied, rapidement, des infrastructures civiles et des secteurs vitaux, notamment l'éducation et la santé, qui ont été touchés par le conflit. C'est d'autant plus important que la réponse humanitaire actuelle n'est pas viable en raison des déficits de financement chroniques. Par conséquent, il est crucial d'accroître l'investissement international alloué aux denrées alimentaires et à l'eau dans le cadre des efforts de relèvement rapide, afin de contribuer au renforcement de l'intervention humanitaire destinée aux Syriens.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : D'emblée, je remercie le Secrétaire général adjoint Griffiths et la docteur Almouslem de leurs exposés. Ma délégation reste préoccupée par la situation en Syrie. Je

tiens également à saluer la présence des représentants de la Syrie, de l'Iran et de la Turquie à la séance d'aujourd'hui.

Hier, nous nous sommes réunis ici pour un débat public d'actualité sur les conflits et la sécurité alimentaire (voir S/PV.9036). Étant donné que le prix moyen mensuel du panier alimentaire de référence continue de battre des records en Syrie, une grande partie des propos tenus hier s'appliquent au débat d'aujourd'hui. Mais je voudrais insister sur un message fondamental. Comme l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial l'ont souligné à maintes reprises, l'insécurité alimentaire est moins la conséquence de la pénurie des denrées alimentaires que l'effet du coût inabordable des aliments et du manque d'accès à ces derniers. C'est pourquoi nous devons faire en sorte que les organisations internationales soient équipées et financées de manière adéquate, afin que les personnes en Syrie qui ont le plus besoin de denrées alimentaires continuent de les recevoir.

Le Brésil souligne également la nécessité de procéder à un examen détaillé et régulier des conséquences des sanctions unilatérales sur la population civile dans un scénario de crise économique aiguë et d'escalade de la faim. Nous espérons que les ressources mobilisées après la conférence des donateurs qui s'est tenue la semaine dernière à Bruxelles permettront de fournir l'aide immédiate nécessaire et contribueront aux initiatives de relèvement rapide et de résilience en cours, qui visent à rétablir la fourniture de services essentiels tels que les soins de santé, l'éducation, l'électricité, l'eau et l'assainissement. Nous avons été ravis d'apprendre du Bureau de la coordination des affaires humanitaires qu'un autre convoi a franchi les lignes de front au début du mois et qu'il existe déjà un projet pour faciliter d'autres livraisons pour le reste de l'année. Puisque l'assistance humanitaire reste indispensable et permet de sauver la vie de millions de personnes partout en Syrie, nous devons continuer d'œuvrer ici à un acheminement prévisible et régulier de l'aide internationale destinée au peuple syrien, au moyen d'opérations transfrontières et à travers les lignes de front.

À cet égard, le Brésil réitère l'appel lancé à toutes les parties pour qu'elles respectent l'obligation qui leur incombe de garantir un accès humanitaire libre et sans entrave, conformément aux principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Nous soulignons également qu'il importe de contrôler

méticuleusement toutes les opérations humanitaires et de chercher des moyens permettant de renforcer les modalités de livraison à travers les lignes de front. Nous n'avons pas le choix. Le conflit en Syrie doit rester en tête de notre liste de priorités. Aujourd'hui, nous sommes réunis dans cette salle pour examiner les besoins humanitaires urgents de la population syrienne. Cependant, nous savons que la seule issue à ce conflit qui dure depuis plus de 10 ans et qui a causé tant de destruction et de souffrance passe par un cessez-le-feu à l'échelle nationale et une solution politique aux termes de la résolution 2254 (2015).

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Pour commencer, je remercie le Secrétaire général adjoint Griffiths de son travail inlassable et de son exposé utile. Je remercie tout particulièrement la docteur Farida Almouslem et l'ensemble de la Syrian American Medical Society. Sa déclaration nous rappelle, à juste titre, que des millions de Syriens n'ont toujours pas accès aux soins de santé les plus élémentaires, sans mentionner des soins de traumatologie pour les traumatismes tant visibles qu'invisibles. Je la remercie de son travail extraordinaire, qu'elle décrit comme un simple accomplissement de son devoir. C'est un travail vital, qui s'accompagne de très grands risques en Syrie. C'est pourquoi je tiens à la remercier une fois de plus.

Alors que le conflit en Syrie dure depuis plus de 11 longues années, je crains que le monde ne devienne indifférent à cette guerre, à la détresse des 14 millions de Syriens qui dépendent de l'aide humanitaire et aux aspirations du peuple syrien qui ne souhaite rien d'autre qu'un avenir pacifique, juste et sûr. Peu importe que nous ayons plusieurs autres crises inscrites à l'ordre du jour. Peu importe que le régime d'Al-Assad continue d'entraver les progrès vers une solution politique. Nous ne pouvons pas tourner le dos au peuple syrien.

La crise humanitaire atteint de nouveaux sommets inquiétants et nous devons nous engager pleinement à répondre aux besoins des Syriens vulnérables. C'est pourquoi nous avons prévu trois séances consacrées à la Syrie pendant notre présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci. C'est également pourquoi j'ai tenu à me rendre en personne à Bruxelles pour annoncer que les États-Unis fourniront plus de 800 millions de dollars supplémentaires d'aide humanitaire au peuple syrien ; c'est l'annonce de contribution la plus importante que nous ayons jamais faite à la Conférence annuelle de

Bruxelles. Cette aide comprend des denrées alimentaires de base, des soins de santé, des abris, de l'eau et d'autres secours essentiels qui serviront à aider les personnes dans le besoin, mais elle contribuera aussi à garantir un relèvement rapide, afin que nous puissions même éviter que les gens atteignent ce stade de détresse. C'est aussi pour cette raison que je retournerai à Bab el-Haoua dans les semaines à venir pour des séances d'informations et des réunions à la frontière turco-syrienne, afin d'être au fait de la situation sur le terrain car, comme je l'ai déjà dit à maintes reprises, une aide, si importante soit-elle, ne sert à rien si nous ne pouvons pas la faire parvenir aux personnes dans le besoin.

Les États-Unis sont fermement résolus à appliquer toutes les dispositions de la résolution 2585 (2021), afin de garantir que l'aide puisse parvenir à la Syrie, en franchissant les lignes de front et par l'entremise d'un mécanisme transfrontière. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour mobiliser plus d'aide en faveur de la Syrie, y compris par la récente délivrance d'une licence générale destinée à promouvoir les investissements dans le nord-ouest et le nord-est de la Syrie. Nous nous félicitons qu'un quatrième convoi ait franchi les lignes de front le 16 mai, et nous espérons que ces livraisons seront plus fréquentes. Mais nous savons qu'en termes de volume et d'efficacité, les livraisons de l'aide à travers les lignes de front ne peuvent égaler les livraisons transfrontières. Ce n'est pas une supposition, c'est un fait. Le Secrétaire général a clairement dit au paragraphe 77 de son dernier rapport (S/2022/330) que :

« les convois à travers les lignes de front, même s'ils sont faits régulièrement, ne peuvent pas atteindre l'ampleur de l'opération transfrontière de l'ONU, qui reste une assistance vitale pour des millions de personnes dans le besoin dans le nord-ouest ».

En atteste le fait que les denrées alimentaires acheminées à travers les lignes de front en mai ont permis de nourrir 43 500 personnes, alors que, normalement, l'aide transfrontière acheminée par l'ONU via Bab el-Haoua permet de fournir en un mois suffisamment de nourriture pour 1,4 million de personnes. Il n'y a tout simplement aucune comparaison, comme l'a rappelé le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths.

L'année dernière, le Conseil a voté à l'unanimité pour proroger le mandat du mécanisme (voir S/PV.8817), une décision importante qui a permis de sauver la vie de millions de personnes. Il a démontré tout ce que nous pouvons accomplir lorsque nous travaillons ensemble.

C'est pourquoi j'ai trouvé étrange que la Fédération de Russie laisse entendre qu'elle avait été en quelque sorte induite en erreur pour appuyer le mandat, dont les avantages sont pourtant évidents pour tous. Cette année, nous demandons au Conseil de sécurité non seulement de renouveler le mandat du mécanisme d'assistance transfrontière de l'ONU, mais aussi d'augmenter le nombre de points de passage afin de répondre à la demande croissante d'aide humanitaire en Syrie. L'ONU estime que 14,6 millions de Syriens auront besoin d'aide humanitaire en 2022, soit une augmentation de près de 10% par rapport à l'année dernière. Nous devons tout simplement mener à bien le renouvellement et l'élargissement du mandat. Tant de personnes en dépendent, surtout à l'heure où les prix des denrées alimentaires et du carburant montent en flèche, obligeant des familles à faire des choix difficiles entre acheter de la nourriture, des médicaments ou du carburant.

Près de 2 millions de Syriens sont dans une situation où ils ne pourront plus satisfaire bientôt leurs besoins alimentaires de base, et 12 millions d'entre eux souffrent déjà d'insécurité alimentaire aiguë. Ce sont des chiffres incroyablement élevés qui représentent plus que les populations entières de New York et de Paris réunies. Et il ne s'agit pas seulement de statistiques qui donnent à réfléchir, mais de personnes réelles qui souffrent de la faim et ne savent pas d'où proviendra leur prochain repas. Elles vivent chaque jour dans l'incertitude pour ce qui est de trouver à manger et de se procurer de l'eau, des médicaments ou du carburant, et elles ne savent pas quand elles connaîtront la paix. Nous ne devons pas devenir insensibles à leurs besoins et à leurs rêves. Nous devons rester concentrés sur cette crise. Et en ce moment, cela signifie renouveler et étendre l'assistance transfrontière.

Il est dans l'intérêt de chacun d'entre nous, y compris de la Russie et de la Syrie, d'empêcher que la situation humanitaire catastrophique en Syrie ne s'aggrave et ne devienne encore plus désespérée. C'est dans l'intérêt de tout le monde, en fait. C'est pourquoi je répète que l'année dernière, le Conseil a voté à l'unanimité le renouvellement du mandat et que nous devons le faire à nouveau cette année, dans l'intérêt de toutes les Syriennes et de tous les Syriens. Cette semaine, nous avons travaillé ensemble pour lutter contre l'insécurité alimentaire mondiale. Renouveler et élargir l'aide transfrontière est un moyen clair pour nous de lutter contre la faim. Nous en avons le pouvoir. Les mesures que nous avons prises au Conseil l'année

dernière ont sauvé d'innombrables vies, et nous pouvons le faire à nouveau cette année.

Je reprends mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité. J'appelle une fois de plus l'attention des orateurs et oratrices sur le paragraphe 22 de la note du Président parue sous la cote S/2017/507, qui encourage tous les participants aux séances du Conseil de sécurité à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins, conformément à l'engagement du Conseil à faire un meilleur usage des séances publiques.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Sabbagh (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je voudrais commencer par mentionner un événement exceptionnel et extrêmement important, à savoir l'octroi par le Président de la République arabe syrienne d'une amnistie générale, conformément au décret législatif syrien n° 7 du 30 avril, pour les crimes de terrorisme commis par des Syriens avant la date de sa publication, à l'exception de ceux ayant entraîné la mort d'une personne, comme le prévoient la loi antiterroriste et le code pénal syriens. Nous tenons à souligner que le décret ne concerne pas les terroristes étrangers et que leurs pays d'origine restent responsables de leur rapatriement et de celui de leurs familles depuis la Syrie. Ce décret exceptionnel sur les plans juridique, social et politique s'inscrit dans le cadre des mesures que l'État syrien prend depuis plusieurs années pour améliorer la situation humanitaire en Syrie, consolider la réconciliation nationale, approfondir les valeurs de tolérance, créer les conditions propices au retour des personnes déplacées et des réfugiés dans leur patrie, réintégrer tous les citoyens syriens dans leurs communautés locales et rétablir la sécurité et la stabilité en République arabe syrienne.

Le Ministère syrien de la justice et les autorités juridiques et judiciaires compétentes ont commencé à appliquer les dispositions du décret dans tout le pays immédiatement après sa publication. Ils ont libéré un grand nombre de détenus et annulé tous les mandats de poursuites, de perquisition et d'arrestation, citations à comparaître ou jugements par contumace émis contre tout citoyen syrien à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, avec effet immédiat, et sans qu'il soit nécessaire d'en référer à une quelconque autorité judiciaire, juridique ou de sécurité.

Je tiens à rappeler que, depuis 2011, le Président de la République a émis 20 décrets d'amnistie générale

au profit de dizaines de milliers de citoyens syriens à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Le tribunal antiterroriste a libéré 28 864 détenus. En outre, plus de 272 000 citoyens syriens ont participé aux processus de règlement et de réconciliation nationale dans les différentes provinces de Syrie, ce qui leur a permis de retrouver une vie normale. Le Gouvernement syrien appelle à un examen objectif et équilibré des mesures qu'il a prises. Il exhorte plusieurs pays à abandonner leurs politiques erronées et à adopter une approche politique positive et constructive en dialoguant de manière responsable avec lui, en dehors de toute considération politique qui ne serait pas conforme aux intérêts, à la sécurité et au bien-être du peuple syrien.

Les efforts déployés par le Gouvernement syrien pour parvenir à la stabilité économique et sociale et pour améliorer les conditions de vie de son peuple se sont heurtés aux pratiques hostiles de certains pays occidentaux et de leurs alliés et à leurs violations persistantes des principes du droit international et des dispositions de la Charte des Nations Unies. J'en veux pour preuve la présence militaire étrangère illégale et continue des forces armées de la Turquie et des États-Unis sur le territoire syrien, leur parrainage d'organisations terroristes et de milices séparatistes, et le pillage de nos richesses nationales, notamment le pétrole, le gaz et les cultures agricoles, sans parler du terrorisme économique qui résulte des mesures coercitives unilatérales imposées au peuple syrien.

La décision prise récemment par l'Administration des États-Unis d'accorder une licence pour des activités économiques dans des zones spécifiques du nord-est et du nord-ouest de la Syrie contrôlées par des milices séparatistes et des organisations terroristes démontre son appui direct à ces entités illégales et constitue une violation flagrante de la souveraineté, de l'indépendance et de l'unité du territoire et du peuple de la République arabe syrienne. Il s'agit d'une grave violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et d'une tentative d'imposer une situation illégitime et une approche discriminatoire aux citoyens syriens, fondée sur l'offre d'un appui à ceux qui sont loyaux à l'Administration des États-Unis et influencés par elle, tout en punissant ceux qui résident dans les zones sous le contrôle de l'État syrien.

Par ailleurs, nous avons assisté ce mois-ci à la tenue d'une énième édition, identique aux autres, de la Conférence de Bruxelles, prétendument sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la

région. Le fait que les organisateurs de la Conférence aient exclu le Gouvernement syrien de ses travaux et interdit à la Russie d'y participer, en plus du fait que la Conférence n'a pas été parrainée par l'ONU, a réduit cette manifestation à un rassemblement de pays occidentaux connus pour politiser les questions humanitaires et déroger aux principes directeurs de l'action humanitaire approuvés au niveau international. Ces conférences ne sont rien d'autre qu'un écran de fumée créé par leurs organisateurs pour dissimuler leurs pratiques envers mon pays, alors même qu'ils imposent au peuple syrien des sanctions collectives et un siège étouffant et inhumain qui l'empêche de satisfaire ses besoins vitaux. Pendant ce temps, ces personnes ne cessent d'insister pour que les activités humanitaires et de développement soient assorties de conditions politisées, entravant ainsi la mise en œuvre des projets de renforcement de la résilience et de relèvement rapide et la remise en état des infrastructures endommagées, qui permettraient un retour volontaire des réfugiés et des personnes déplacées, en toute sécurité et dans la dignité.

Ces politiques agressives dirigées contre mon pays se sont accompagnées d'agressions militaires directes menées par les forces d'occupation israéliennes sur le territoire syrien, dont la dernière en date a été le tir de missiles sur certaines parties de la région centrale du pays dans la soirée du vendredi 13 mai. Cette attaque a causé la mort de cinq personnes, dont un civil. Sept civils, dont une fille, ont également été blessés, d'importantes pertes matérielles ont été enregistrées et plusieurs incendies se sont déclarés dans les forêts de la région de Massiaf. Cette agression israélienne s'est produite au même moment qu'une attaque lancée par des groupes terroristes dans le nord-ouest de la Syrie contre des unités de l'Armée arabe syrienne, qui a fait 10 morts et des blessés parmi les soldats. Cela confirme une fois de plus la coordination constante entre les autorités d'occupation israéliennes et les groupes terroristes qui leur servent de pions. Le Gouvernement de mon pays a informé le Secrétaire général et les membres du Conseil de sécurité de ces attaques et exigé qu'ils assument leurs responsabilités et mettent fin aux attaques israéliennes répétées, qui constituent une grave menace pour la paix et la sécurité régionales et internationales.

Mon pays a facilité le passage, cette semaine, d'un quatrième convoi des Nations Unies d'Alep vers le nord-ouest de la Syrie, soit 14 camions d'aide humanitaire, et nous espérons améliorer l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front et lever les obstacles érigés par le régime turc et les organisations terroristes dont

il se sert. La Syrie réaffirme sa position concernant le prétendu mécanisme d'aide transfrontière, compte tenu de ses violations persistantes de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie et de ses graves lacunes, que certains tentent de dissimuler.

Avant de conclure, s'agissant des déclarations du régime turc sur la création d'une zone sécurisée dans le nord de mon pays, je voudrais souligner que cette tentative est un projet antisyrrien. Elle sert des objectifs de division et de colonisation tout en établissant une zone qui favorise l'organisation de complots terroristes contre le peuple syrien. Le Gouvernement syrien condamne ces déclarations et ces projets, qui compromettent l'unité et la souveraineté des territoires syriens. Nous exhortons la communauté internationale à ne pas marchander les terres d'autrui avec le régime d'Erdoğan et à ne pas appuyer ou financer de tels projets fondés sur le génocide et susceptibles de modifier la composition démographique du territoire et de porter atteinte aux droits du peuple syrien. Ils auraient des répercussions désastreuses sur la sécurité, la paix et la stabilité dans la région et dans le monde.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Takht Ravanchi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier les intervenants de leurs exposés.

Le conflit, les ingérences étrangères, le terrorisme et l'occupation font des ravages parmi la population syrienne depuis plus de 10 ans. Ces dernières années, les sanctions unilatérales ont également exacerbé les crises économique et humanitaire en Syrie. Bien que la résolution 2585 (2021) encourage les projets de relèvement rapide et de reconstruction, ainsi que la fourniture des services de base, le maintien des sanctions unilatérales fait malheureusement obstacle à la mise en œuvre de cette résolution, entravant les efforts de reconstruction déployés par la Syrie et bloquant la fourniture de l'aide humanitaire de diverses manières, retardant même le retour des réfugiés et des personnes déplacées. Qui plus est, ces mesures illégales ont entravé la capacité du Gouvernement syrien d'assurer la stabilité socioéconomique et d'améliorer les conditions de vie des Syriens. Il est irresponsable, immoral et illégal au regard du droit international d'user de sanctions unilatérales pour affamer les civils syriens. Ces mesures illégales et destructrices doivent cesser immédiatement. Il est hypocrite de prétendre se

soucier de la situation humanitaire difficile en Syrie tout en imposant ou en appuyant des sanctions unilatérales contre le peuple syrien.

Nous sommes favorables à ce que le Gouvernement syrien coopère pleinement avec l'ONU et les nombreuses organisations humanitaires qui participent à l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front, une méthode sûre et légale pour aider les personnes dans le besoin. Dans les conditions actuelles, la fourniture de l'aide humanitaire est essentielle, et le contexte politique ne doit pas empêcher l'acheminement de cette aide. À cet égard, il convient de respecter pleinement la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité nationale de la Syrie. Nous réaffirmons également que le mécanisme transfrontière d'acheminement de l'aide est une mesure temporaire exceptionnelle imposée par des circonstances particulières et que l'aide humanitaire doit être apportée aux personnes dans le besoin en coopération et en coordination avec le Gouvernement syrien et à partir du territoire syrien. Cela empêchera le détournement de l'aide par des groupes terroristes.

Nous félicitons le Gouvernement syrien, les organismes des Nations Unies et les partenaires humanitaires qui continuent d'augmenter la portée et la fréquence des opérations de secours humanitaire. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement syrien pour faciliter le passage, plus tôt cette semaine, d'un quatrième convoi des Nations Unies d'Alep vers le nord-ouest de la Syrie. Nous nous félicitons aussi de la visite de trois jours en Syrie de la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires le 17 mai, ainsi que de sa rencontre avec des responsables syriens. Nous réaffirmons notre attachement à la souveraineté, à l'intégrité territoriale, à l'unité et à l'indépendance politique de la Syrie, ainsi qu'à ses efforts de lutte contre le terrorisme. Nous condamnons vivement la poursuite de l'occupation du Golan syrien par Israël, ainsi que ses violations répétées de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie, en particulier celles qui visent les civils et les biens de caractère civil. Nous exigeons du Conseil de sécurité qu'il tienne le régime pour responsable de ces actes d'agression et de malveillance. En outre, la présence illégale de forces étrangères dans certaines parties de la Syrie, qui a fait le lit des activités terroristes, doit prendre fin sur-le-champ.

Enfin, nous appuyons les initiatives visant à faciliter le rapatriement des réfugiés et des personnes déplacées et sommes disposés à offrir notre aide pour garantir la réussite de ces efforts. Toute initiative

relative à la Syrie doit être appuyée par le Gouvernement syrien et l'ONU et respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Sinirlioğlu (Turquie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Griffiths, de son exposé. Je remercie également la docteur Farida Almouslem de ses observations.

Le conflit en Syrie est maintenant entré dans sa douzième année. Alors que la guerre se poursuit année après année, les souffrances humanitaires continuent également d'augmenter. Cette année, quelque 14,6 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire, ce qui représente une augmentation de 9 % par rapport à 2021. Nous évoquons ces statistiques un peu trop facilement dans cette salle, mais derrière chaque chiffre et chaque pourcentage, il y a des êtres humains en chair et en os, des mères, des pères, des enfants, des épouses et des maris, chacun avec son histoire, sa douleur et ses pertes, et, très souvent, avec ses espoirs d'avenir brisés.

Depuis que la guerre a éclaté en Ukraine, la communauté internationale s'est mobilisée massivement pour venir en aide aux millions de civils innocents au centre de l'Europe. Nous l'avons fait à juste titre, et nous continuerons à tout mettre en œuvre à cette fin. De même, nous ne pouvons et ne devons pas oublier notre responsabilité envers les millions de Syriens qui subissent toutes sortes d'attaques et de violations aux mains d'un régime et d'organisations terroristes barbares depuis plus de 10 ans maintenant. Nous ne pouvons tout simplement pas permettre que la situation humanitaire en Syrie soit reléguée au second plan de nos priorités mondiales.

N'oublions pas que le conflit syrien continue de faire peser une grave menace sur la paix et la sécurité internationales. Cette guerre est toujours le principal terreau de l'une des crises humanitaires les plus urgentes au monde, une crise aux proportions catastrophiques. Pourtant, le plan d'aide humanitaire pour la Syrie n'a été financé qu'à 46 % pour l'année 2021, et ce, à l'heure où les besoins atteignent des niveaux sans précédent. Pour la période allant de 2020 à 2023, l'ONU aura besoin de 4,4 milliards de dollars de financement pour pouvoir apporter son assistance à toutes les personnes qui en ont besoin dans le pays. Pour dire les choses simplement, il

faudra plus de ressources, et non moins. La communauté internationale doit veiller à ce que l'aide humanitaire continue d'être fournie à des niveaux plus élevés et sans interruption.

Nous ne sommes plus qu'à quelques semaines du renouvellement du mécanisme transfrontière des Nations Unies. La situation humanitaire dans le nord-ouest de la Syrie continue de se détériorer, comme l'attestent les rapports de l'ONU qui indiquent que le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire dans le nord-ouest de la Syrie est passé de 3,4 millions en 2021 à 4,1 millions en 2022, soit une augmentation de plus de 20 %. Cela signifie que 93 % de l'ensemble de la population du nord-ouest de la Syrie dépend de l'aide internationale. Quelque 3,1 millions de personnes ont besoin d'une assistance médicale, tandis que plus de 2,8 millions de personnes sont toujours déplacées, sans parler du fait que 58 % des personnes se trouvant dans les camps de déplacés sont des enfants. Selon le Programme alimentaire mondial, les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 67 % depuis le début de la guerre en Ukraine, ce qui est venu s'ajouter aux causes de l'insécurité alimentaire, qui touche 3,1 millions de personnes dans le nord-ouest de la Syrie.

Face à une situation humanitaire extrêmement précaire, le mécanisme transfrontière des Nations Unies s'est révélé un instrument vital pour des millions de Syriens. Il s'agit de l'un des systèmes d'aide humanitaire les plus sophistiqués, les plus contrôlés et les plus transparents à jamais avoir été mis en place. La dernière livraison d'aide humanitaire acheminée vers Edleb à travers les lignes de front a eu lieu cette semaine. La Turquie reste déterminée à faciliter la poursuite de ces missions en toute sécurité. Toutefois, les convois qui franchissent les lignes de front ne peuvent en

aucun cas rivaliser en taille ni en importance avec cette énorme opération transfrontière ni la remplacer. Il n'existe tout simplement pas d'autre option que l'opération transfrontière pour répondre à ces besoins considérables. Les membres du Conseil ont l'obligation d'apporter aux millions de Syriens pris en étau dans le nord-ouest un appui et des certitudes à long terme. La prorogation du mandat transfrontière est un impératif moral et humanitaire, qui doit être guidé uniquement par des considérations humanitaires et qui ne doit pas être politisé.

Cette semaine, l'ONU organise le tout premier Forum d'examen des migrations internationales. Nous avons entendu de nombreuses paroles sages et des engagements fermes de la part des États Membres à cet égard. Je voudrais, en tant que représentant du pays qui accueille le plus grand nombre de réfugiés au monde depuis 2014, appeler également l'attention sur le fardeau qui pèse sur les épaules des pays voisins, qui ne doivent pas être oubliés. Nous savons tous que le seul moyen de mettre fin aux souffrances en Syrie, c'est de trouver une solution politique globale au conflit, conformément à la résolution 2254 (2015). Plus nous tarderons à remédier aux causes profondes de la crise, plus ses répercussions seront graves. Une action adaptée, efficace et fondée sur les principes est plus que jamais nécessaire pour atténuer la crise humanitaire et trouver une solution politique durable au conflit syrien.

En ce qui concerne la déclaration hallucinante faite par le représentant du régime syrien criminel, je répète que je ne le considère pas comme mon homologue légitime ; par conséquent, je ne répondrai pas à ses accusations délirantes.

La séance est levée à 12 h 5.